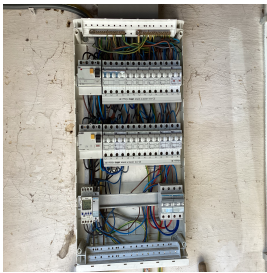


## Rapport de contrôle d'installations électriques à basse et à très basse tension

**S P E C I M E N**

REF: 05/2026/60259/D01:1

**DATE DU CONTRÔLE** 19/03/2026 (13:20 - 14:10) **AGENT VISITEUR** Olivier Maurcot  
**ADRESSE DU CONTRÔLE** Rue du Bois des Mazuis 56 - 5070 Fosses-la-Ville **TYPE DE CONTRÔLE** Visite de contrôle (6.5)



### › DONNÉES GÉNÉRALES

**Adresse de l'installation** Rue du Bois des Mazuis 56 - 5070 Fosses-la-Ville  
**Type de locaux** Unité d'habitation (maison)  
**Propriétaire** [REDACTED]  
**Responsable des travaux** [REDACTED]  
**#TVA** [REDACTED]  
**Dérogations applicables/appliquées** Installations électriques domestiques ancien RGIE (8.2.2.)

### › DONNÉES DU RACCORDEMENT

**Gestionnaire du réseau de distribution (GRD)** OPRES ASSETS  
**Code EAN** non communiqué  
**Numéro du compteur** 1LGZ0589474314  
**Index jour/nuit** 000325,588/000627,828  
**Type de coupure générale** Disjoncteur  
**Câble compteur - tableau** XVB 5G6 mm<sup>2</sup>  
**Tension nominale de service** 3x400V + N - AC  
**Courant nominal de la protection de branchement** 25A

### › CONTRÔLE

Conformité schéma(s) unifilaire(s) et plan(s) de position	Pas OK	Nombre de tableaux	1	Nombre de circuits	15
Description tableau(x) voir plan(s) dans annexe(s)					
Les fondations datent	Avant le 1/10/1981	Dispositif différentiel de tête		ID - 40A - 300mA - type A - test OK	
Type d'électrode de terre	Piquets	Dispositif différentiel supplémentaire		ID - 40A - 30mA - type A - test OK	
Résistance de dispersion de la prise de terre (Ω)	22,2	Fixation/Etat/Détérioration matériel		OK	
Conformité des liaisons équipotentielles et des PE	OK	Contrôle visuel appareils fixes et/ou mobiles		OK	
Test de continuité	Concluant	Protection contre les contacts directs		OK	
Contrôle boucle de défaut	Concluant	Résistance générale d'isolement (MΩ)		4,38	
Protection contre les contacts indirects	OK	Adéquation DPCDR - prise de terre		OK	
		Adéquation protections surintensités - sections		OK	

## CONCLUSION : NON CONFORME

A la date du 19/03/2026, l'installation électrique de Rue du Bois des Mazuis 56 - 5070 Fosses-la-Ville n'est pas conforme aux prescriptions du Livre 1 de l'arrêté royal du 8 septembre 2019 établissant le Livre 1 sur les installations électriques à basse tension et à très basse tension.

Le contrôle réalisé par Certinergie a porté sur les parties visibles de l'installation et normalement accessibles.

Les travaux nécessaires pour faire disparaître les infractions constatées pendant la visite de contrôle, doivent être exécutées sans retard et toutes mesures adéquates doivent être prises pour qu'en cas de maintien en service de l'installation, les infractions ne constituent pas un danger pour les personnes.

Une nouvelle visite de contrôle est à exécuter pour constater la disparition des infractions par le même organisme au plus tard avant le 19/03/2027.

Signature de l'agent

## Rapport de contrôle d'installations électriques à basse et à très basse tension

S P E C I M E N

REF: 05/2026/60259/D01:1

### LISTE DES INFRACTIONS

- Le câble d'alimentation du tableau principal n'est pas conforme. - 4.4.1.5.;4.3.3.;5.2.7.
- La tension d'alimentation n'est pas indiquée clairement de manière apparente sur chaque tableau de répartition et de manoeuvre. - 3.1.3.3.a
- Cable fixe sur des tuyaux d'eau
- L'utilisation de douilles pour alimenter un point d'éclairage dans l'attente de l'appareil d'éclairage définitif n'est autorisée - 4.2.4.3.a
- Les schémas unifilaires et plans de position ne correspondent pas à la réalité. - 3.1.2.;6.4.6.;6.5.7.;9.1.2.

### Rappel sur les prescriptions réglementaires :

Le propriétaire, le gestionnaire ou l'exploitant de l'installation électrique est tenu :

- d'en assurer ou d'en faire assurer l'entretien ;
- de prendre toutes mesures adéquates pour que les dispositions du Livre 1 de l'arrêté royal du 8 septembre 2019 établissant le Livre 1 sur les installations électriques à basse tension et à très basse tension soient en tout temps observés ;
- de conserver les documents, en ce compris le ou les rapports de contrôle, de l'installation électrique dans un dossier, de le tenir à disposition de toute personne qui peut le consulter et de mettre à disposition une copie de ce dossier à tout éventuel locataire ;
- de transmettre le dossier de l'installation électrique au nouveau propriétaire, gestionnaire ou exploitant ;
- d'aviser immédiatement le fonctionnaire préposé à la surveillance du Service Public Fédéral ayant l'Energie dans ses attributions de tout accident survenu aux personnes et du, directement ou indirectement, à la présence d'installations électriques ;
- de renseigner dans le dossier de l'installation électrique toute modification ou extension non importante survenue sur l'installation électrique ;
- de laisser réaliser par un organisme agréé un contrôle de conformité avant la mise en usage sur toute modification ou extension importante survenue sur l'installation électrique.
- si des infractions ont été constatées lors de la visite de contrôle, de faire effectuer une nouvelle visite de contrôle par le même organisme agréé afin de vérifier la disparition des infractions au terme du délai de un an. Dans le cas où, lors de cette seconde visite, des infractions subsistent, l'organisme agréé se doit d'envoyer une copie du rapport de visite de contrôle à la Direction générale de l'Energie préposée à la haute surveillance des installations électriques domestiques.

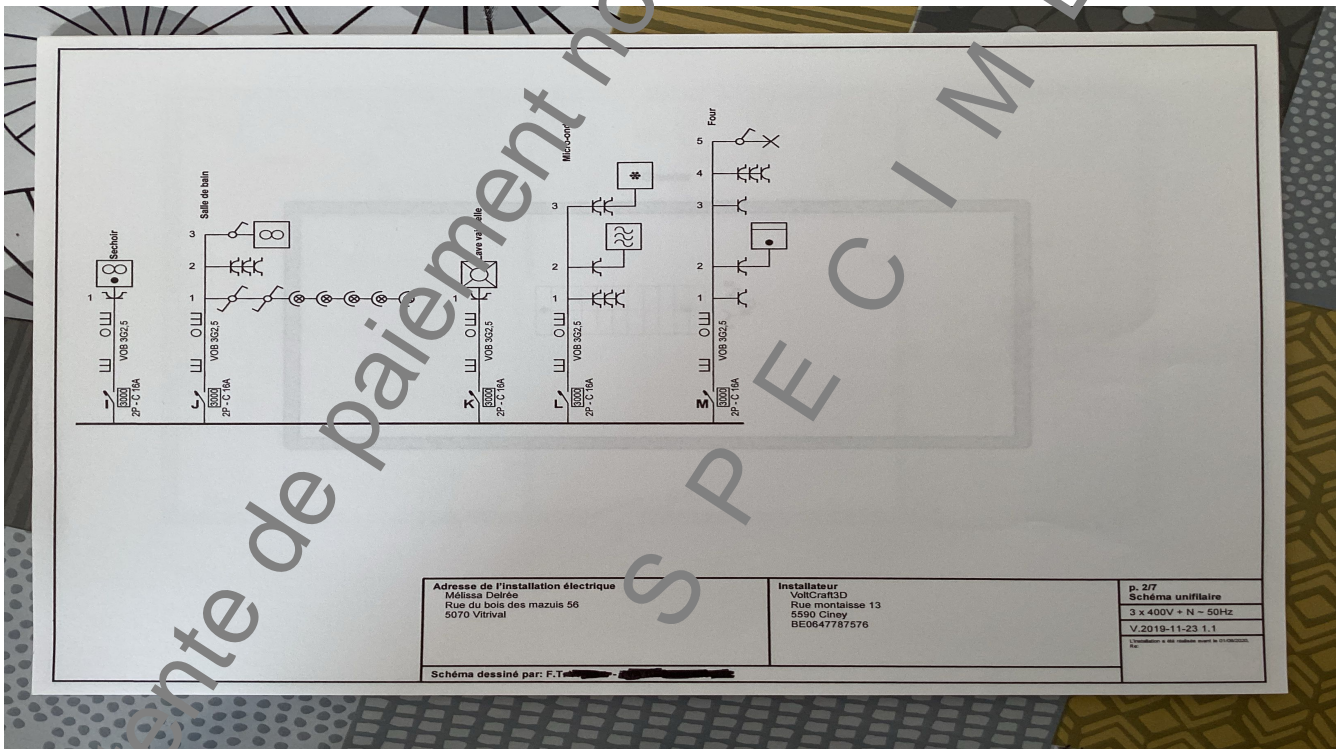
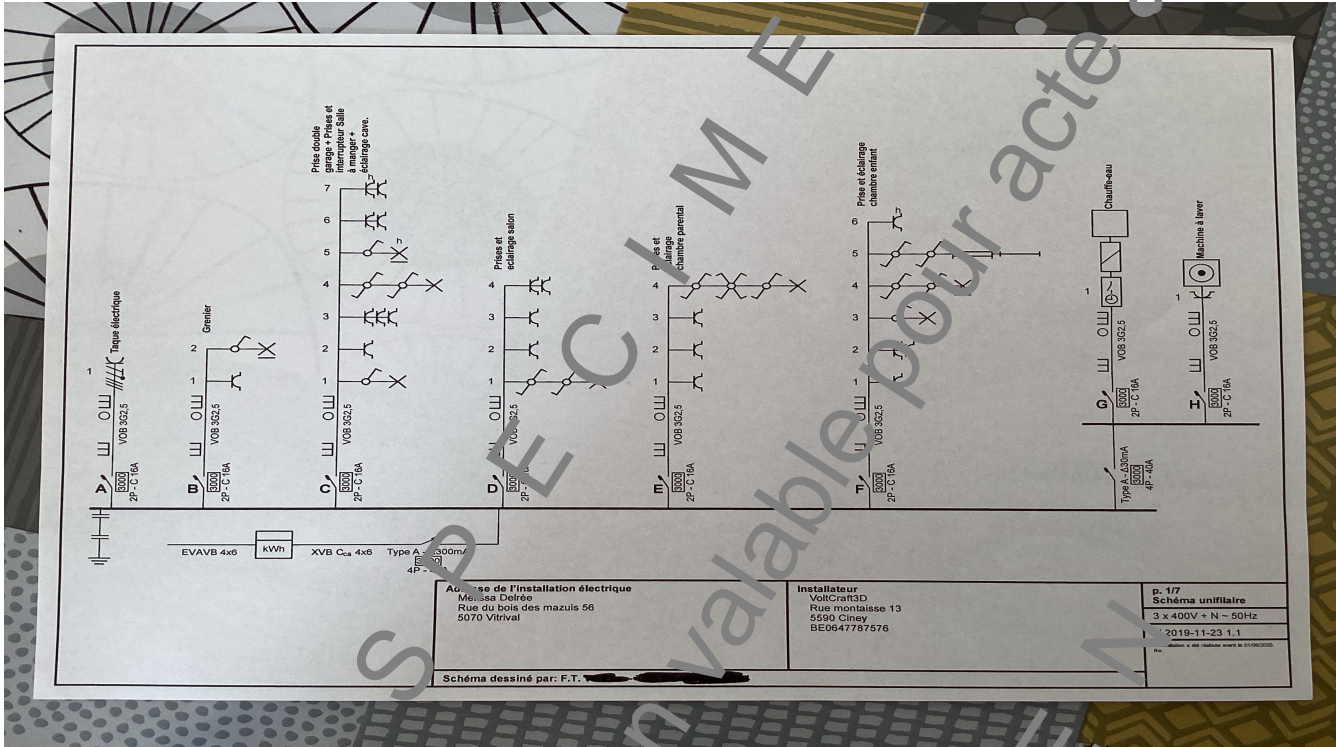
# Rapport de contrôle d'installations électriques à basse et à très basse tension

S P E C I M E N

REF: 05/2026/60259/D01:1

ANNEXES

Schéma(s) unifilaire(s) de l'installation



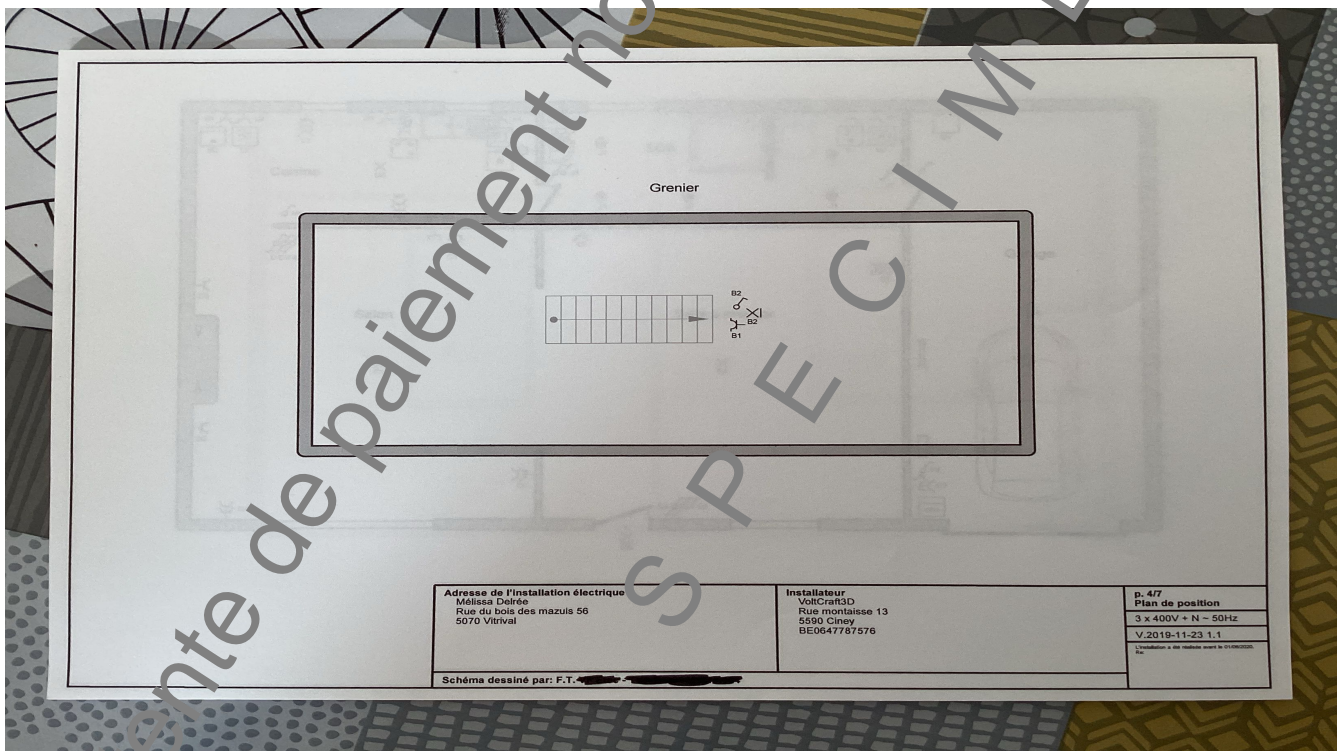
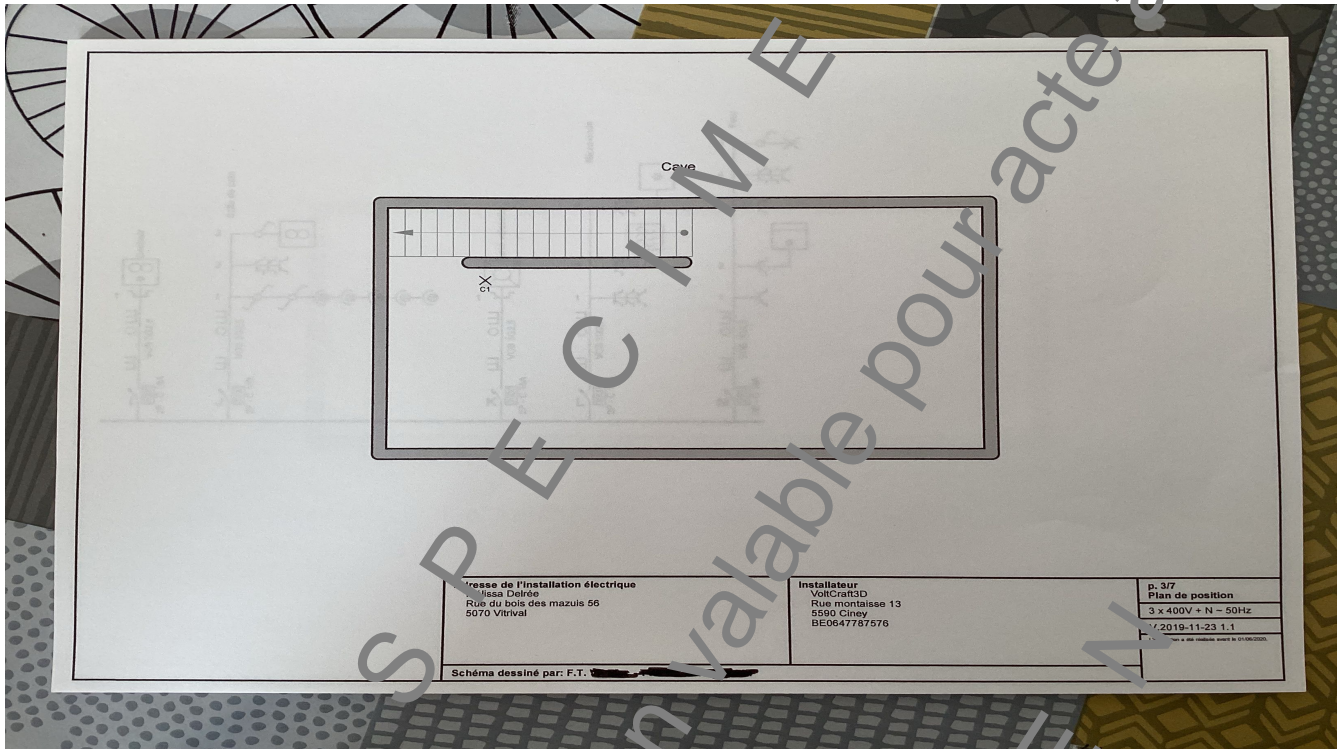
# Rapport de contrôle d'installations électriques à basse et à très basse tension

S P E C I M E N

REF: 05/2026/60259/D01:1

› ANNEXES

Plan(s) de position de l'installation



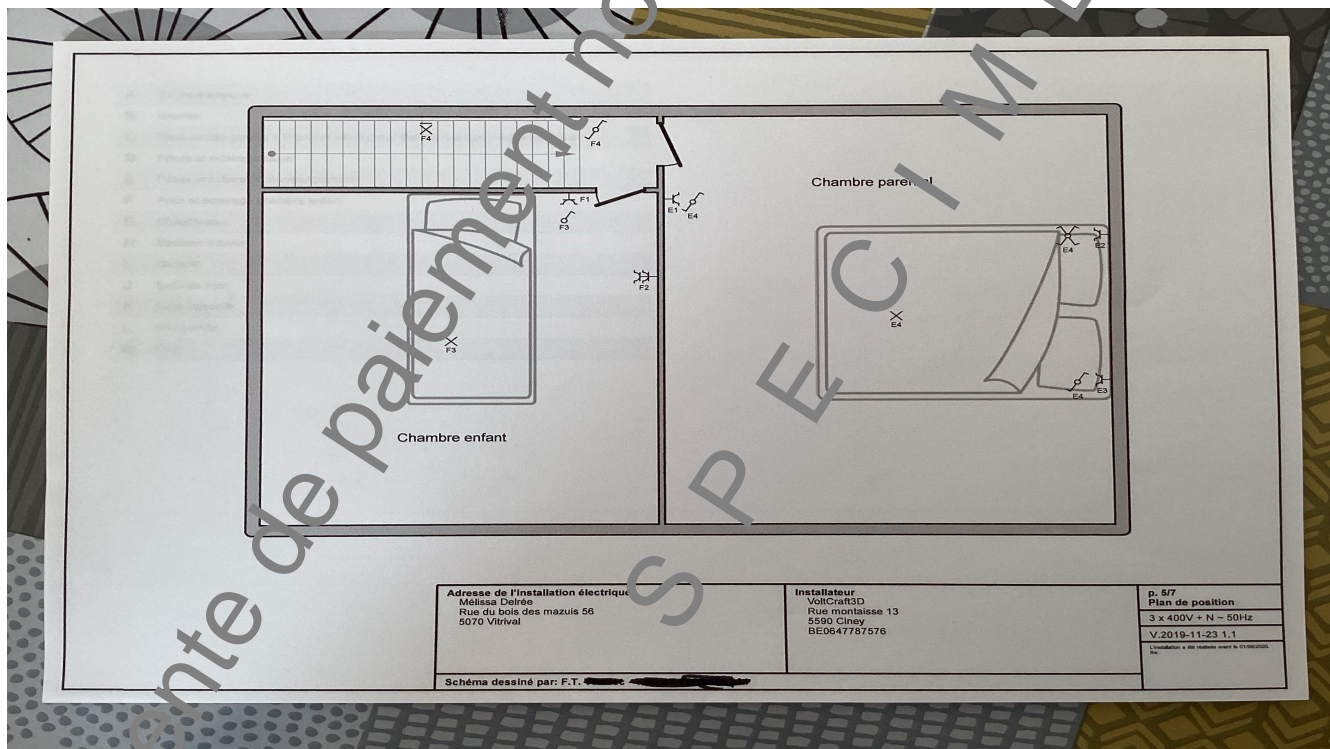
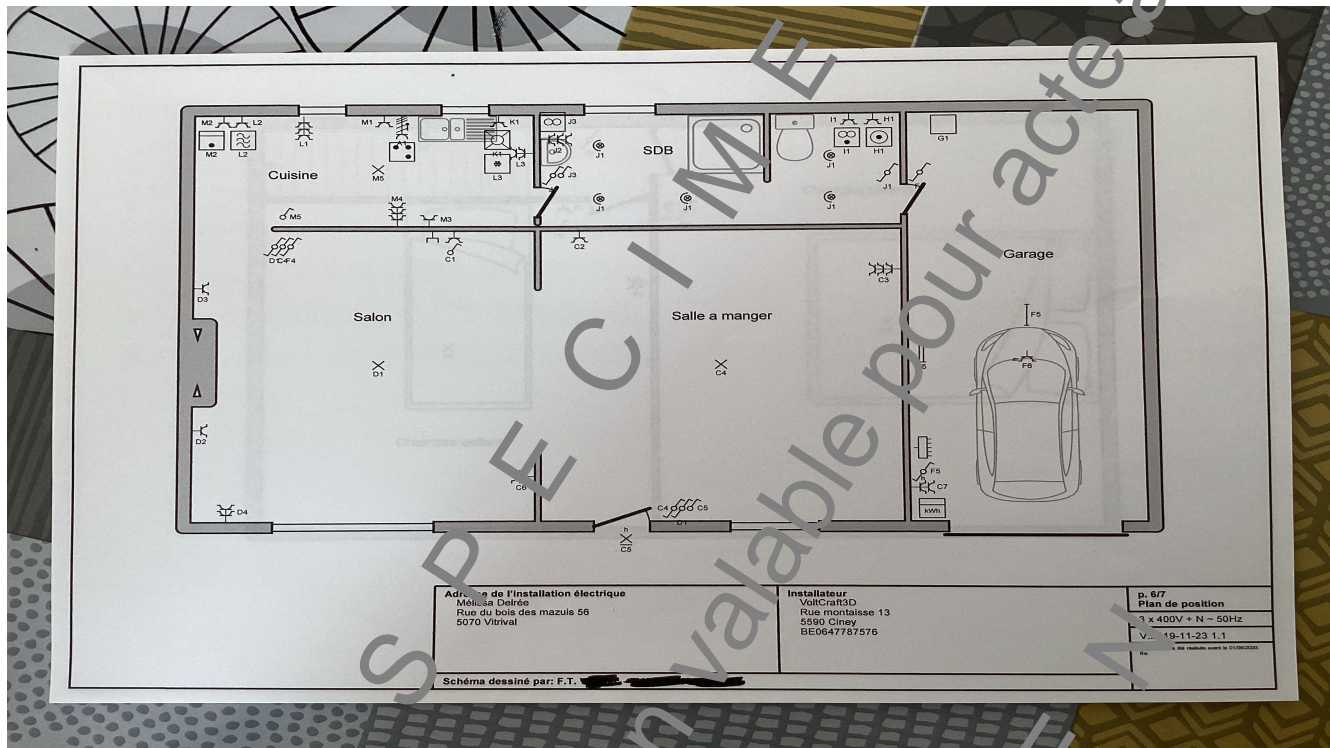
# Rapport de contrôle d'installations électriques à basse et à très basse tension

S P E C I M E N

REF: 05/2026/60259/D01:1

ANNEXES

Plan(s) de position de l'installation



## Rapport de contrôle d'installations électriques à basse et à très basse tension

S P E C I M E N

REF: 05/2026/60259/D01:1

› ANNEXES

Autre(s)

A	Taquet électrique
B	Grenier
C	Prise double garage + Prises et interrupteur Salle à manger + éclairage cave.
D	Prises et éclairage salon
E	Prises et éclairage chambre parental
F	Prise et éclairage chambre enfant
G	Chauffe-eau
H	Machine à laver
I	Sechoir
J	Salle de bain
K	Lave vaisselle
L	Micro-onde
M	Four

<b>Adresse de l'installation électrique</b> Melissa Delire Rue du bois des mazuis 56 5070 Virval	<b>Installateur</b> Yoicraft13 Rue montaisse 13 5590 Ciney BE0647767576	p. 77 Liste des circuits 3 x 400V + N - 50Hz V. 19-11-23 1.1 <small>Page 1 sur 100 - Dernière mise à jour 01/06/2025</small>
---	---	--

Schéma dessiné par: F.T.

